ASSOCIATION SUISSE DES AMIS DU DOCTEUR JANUSZ KORCZAK

LA LETTRE

Association fondée en 1980 Vol. XLIV – N° 104 – février 2024

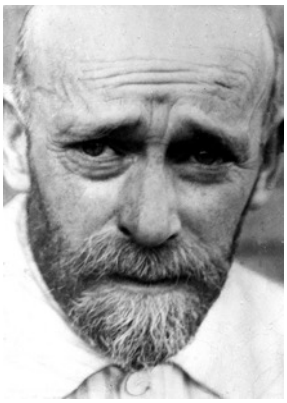

Jeudi 25 avril 2024, 18h30
En partenariat avec la
Maison de l'Enfance et de l'Adolescence
et la Fondation Convergences

Conférence exceptionnelle de

Philippe Meirieu

« Qu'est-ce qu'un enfant ?
Korczak, les enfants en souffrance et les droits de l'enfant. »
(voir page 10)

Eglantyne Jebb (voir pages 4-6)

Le mot du président

Le poids des mots, le poids des morts

Il faut, disait Camus, « *s'efforcer au langage clair pour ne pas épaissir le mensonge universel* ». Les mots, ces temps, sont hélas tout sauf clairs. Celui de « génocide », par exemple, est devenu un enjeu politique visant à mettre l'État d'Israël au ban des nations. La convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948, définit celui-ci par des actes *« commis dans l'intention de détruire (...) un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel ».* Or jamais Israël n'a, en tant qu'État, manifesté son intention de détruire les Palestiniens. La guerre qu'il mène aujourd'hui est une guerre contre les terroristes du Hamas, pas contre le peuple palestinien même si, à son corps défendant, elle touche trop de civils innocents. C'est le Hamas seul qui devrait être accusé de génocide, lui qui s'est livré le 7 octobre 2023 à un pogrome qui n'avait d'autre objectif que de massacrer des Juifs, et dont la charte précise qu'il « *rejette toute alternative à la libération complète et achevée de la Palestine, du fleuve à la mer* » (art. 20), que « *le projet sioniste (...) est l'ennemi de la Oummah* » (communauté des croyants musulmans), et qu'il « *représente (...) un grand danger pour la sécurité et la paix internationales et la stabilité de l'humanité tout entière* » (art. 15). Ce délire - antijuif autant qu'antisioniste - rappelle singulièrement celui des Protocoles des Sages de Sion qui conduisit au génocide, réel celui-là, du peuple juif par les nazis. C'est ce même délire qui, en pervertissant le sens des mots, voudrait justifier à présent qu'Israël soit rayé de la carte.

Certes, les voix de plusieurs extrémistes israéliens, y compris des ministres, ont fait l'apologie de la disparition du peuple palestinien. Cela est inacceptable et le juge israélien Aharon Barak, qui siège à la Cour internationale de justice (CIJ) saisie pour décider si Israël est ou non génocidaire, l'a admis en exigeant, avec la majorité de la Cour, qu'Israël fasse tout « *en son pouvoir pour prévenir et punir l'incitation directe et publique à commettre un génocide à l'égard des membres du groupe palestinien dans la bande de Gaza* ». Cet avertissement est juste, mais de là à qualifier Israël de génocidaire, il y a un pas que la CIJ saura, j'espère, ne pas franchir dans son jugement qu'on attend dans la crainte.

Mais... au poids des mots il faut opposer le poids des morts. Car aujourd'hui, après plus de 4 mois de guerre, force est d'ouvrir nos yeux et nos cœurs sur des pertes humaines devenues bien trop lourdes et sur la crise humanitaire dans laquelle la population civile de Gaza est plongée. Ne pas le voir, et ne pas l'énoncer, me paraît moralement indéfendable. Délogée, décimée, affamée, cette population en déroute doit de toute urgence être secourue. Les pilonnages qui l'accablent s'arrêter. Quand bien même la sauvagerie du Hamas est la cause de cette guerre, quand bien même, en

8, quai du Cheval-Blanc – CH – 1227 Genève – Tél. 022-733 31 38 / 079 655 41 70
E-mail : korczak@bluewin.ch Internet : www.korczak.ch
CCP : 12-21124-6 IBAN : CH34 0900 0000 1202 1124 6

dissimulant ses combattants parmi les civils, il est directement responsable du malheur qui les frappe, et quand bien même sa détention de plus de cent otages attise la volonté israélienne d'en découdre, il est temps de cesser le feu. Maintenant. Tout de suite. Au nom de ces droits de l'enfant qui sont notre raison d'être et que le centenaire de la Déclaration de Genève met en lumière.

Abraham, l'ancêtre commun dans lequel se reconnaissent juifs et musulmans, avait eu cet incroyable culot d'affronter Dieu lui-même quand celui-ci s'apprêtait à détruire Sodome et Gomorrhe. « *Anéantiras-tu, d'un même coup, l'innocent avec le coupable ?* », s'exclama-t-il (Genèse 18,23). « *Celui qui juge toute la terre serait-il un juge inique ?* », ajouta-t-il, défiant. Comme il nous manque, aujourd'hui, ce courageux Abraham, comme il nous manque...

Daniel Halpérin

Janusz Korczak et Rabindranath Tagore : rencontres virtuelles et rêves prémonitoires

Tout a commencé l'été dernier (2023) quand, enthousiasmée par l'une de ses récentes lectures, notre amie et membre du comité Cécile Jeannin nous a contactés avec cette question : « Korczak et Tagore auraient-ils entretenu des échanges épistolaires ? » Bonne question !

On sait que Korczak a fait jouer deux fois au sein de la Maison de l'Orphelin, alors transférée dans le ghetto de Varsovie, *Amal et la lettre du roi*[1], cette fameuse pièce interprétée par les enfants quelques jours avant leur tragique déportation. Korczak connaissait donc tout ou partie de l'œuvre de l'écrivain et philosophe indien, mais les deux hommes s'étaient-ils écrit ? S'étaient-ils rencontrés ?

Premier réflexe : petite recherche sur Internet. Parmi les articles polonais évoquant les deux hommes, on découvre que Tagore serait venu à Varsovie en 1936. Si tel était le cas, Korczak se serait sûrement mis en tête de faire sa connaissance ! En creusant un peu plus l'affaire, on se rend vite compte que l'article en question intitulé « Rabindranath Tagore à Varsovie » publié par les *Nowe Wiadomości Literackie* [*Le Nouveau Journal de la Littérature*], le 1er avril 1936, s'avère… un canular, un poisson d'avril ! Fausse piste donc. Retour aux fondamentaux et fouille dans les *Œuvres complètes* du Vieux Docteur et dans sa plus récente biographie publiée en Pologne sous la plume de Joanna Olczak-Ronikier (la petite-fille des Mortkowicz, les premiers éditeurs de Korczak). On apprend que les deux grands hommes partageaient la même vision de ce que devait être la pédagogie, une vision influencée notamment par la théosophie, très populaire en Pologne dans l'entre-deux-guerres (Korczak appartenait d'ailleurs à une loge de l'ordre international mixte "Le Droit Humain" appelée "L'Étoile de la mer" et axée sur la méditation et la contemplation). La pièce de Tagore a été traduite en polonais en 1919 et jouée dans l'un des théâtres de Varsovie au cours de la saison 1920-1921. Korczak a donc dû la lire et/ou la voir bien avant la Seconde Guerre mondiale. Les nazis au pouvoir ont ensuite censuré toutes les œuvres de Tagore. Esther, la jeune éducatrice qui a mis en scène *Amal et la lettre du roi* avec les enfants de la Maison de l'Orphelin avait, elle-même, joué cette pièce en 1926, alors qu'elle était lycéenne.

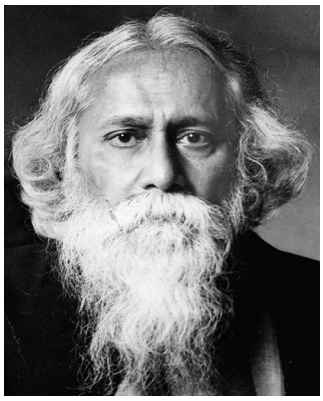
Rabindranath Tagore

Si Korczak semblait beaucoup apprécier Tagore et sa pensée, Joanna Olczak-Ronikier ne mentionne aucune relation épistolaire entre les deux hommes. En revanche, une rencontre aurait bien eu lieu entre eux, une rencontre assez extraordinaire que le Vieux Docteur a retranscrite et que nous vous laissons découvrir ci-dessous, avec l'aimable autorisation de notre amie Zofia Bobowicz qui en a assuré la traduction.

Lydia Waleryczak

[1] Titre retenu par André Gide qui en fit la traduction française en 1922. Dans sa version originale en bengali (1912), et dans sa traduction anglaise par William Butler Yeats (1913), le titre était *Dak Ghar (The Post Office).*

Mes deux rêves étranges

Par Janusz Korczak

(Non daté ; écrit en avril 1942. In : Janusz Korczak, Journal du ghetto, nouvelle édition augmentée de lettres et de documents inédits*, traduit du polonais par Zofia Bobowicz, éd. Robert Laffont, 1998, pp 269-272)*

Je me suis endormi. Je dors. Je continue de dormir. Au début, je ne rêve de rien de particulier, mais je sens que je suis en route, comme si je volais ou nageais ou courais ; je sais que je ne suis pas dans mon lit, ni à Varsovie, ni à Gocławek, ni dans notre maison de la rue Śliska. Je suis à la campagne, mais dans un pays étranger, très loin, là où je n'étais encore jamais allé.

Que ce soit un pays inconnu, je le vois d'après les arbres qui y sont très hauts et très verts, différents de ceux qui poussent chez nous, et l'herbe d'ici ne ressemble pas non plus à la nôtre, ni les maisons… Même les gens sont habillés différemment.

J'entre justement dans une cour où je suis gentiment accueilli par le maître des lieux.

Je ne sais même pas comment j'ai pu atterrir ici ni pourquoi. J'ai honte. Mais l'homme fait comme s'il me connaissait. Il dit :

— J'allais justement traire les vaches, mais, puisque j'ai un hôte, ma fille s'en chargera. Oh, ma fille est [*illisible*], ne vous inquiétez pas !

Et il ajoute :

— Eh oui, je ne suis plus si jeune que ça. Il est vrai que je me suis marié très tôt, mais j'ai déjà plus de soixante ans. Mes petits-enfants vont tous à l'école et j'ai même un arrière-petit-fils. Me voilà arrière-grand-père.

Puis il continue :

— J'ai toujours mené une vie tranquille. J'ai travaillé en ménageant mes forces et je n'ai jamais connu la faim, jamais eu besoin de consulter un médecin ni de prendre des médicaments. Je me suis toujours bien entendu avec tout le monde et je n'ai jamais mis les pieds dans un tribunal. Ma maison est claire, mon pré embaume, mes vaches donnent du bon lait crémeux et mon verger des fruits sucrés dont je fais d'excellentes confitures. Je paie à temps mes impôts et, tous les jours, je remercie Dieu de m'avoir permis de vivre dans cet heureux pays où les gens sont gentils, la terre fertile, le soleil ardent et les enfants en bonne santé.

Il se tait, me regarde, puis demande :

— Et vous, vous êtes originaire de Pologne et catholique ?

— Non, je suis Juif polonais.

— Ah bon, il y en a qui vivent par ici, j'en connais même plusieurs. L'un d'eux est un ami d'enfance. Nous avons fréquenté le même collège. Dans la classe, nous nous asseyions toujours sur le même banc ; l'été, nous allions ensemble nous baigner dans la rivière et, l'hiver, nous faisions de la luge et du patin sur glace. Il a un frère et une sœur en Pologne. Ils habitent à Varsovie. Il paraît qu'il y a une guerre chez vous, c'est vrai ? Mon copain se fait du souci, ça fait longtemps qu'il ne reçoit plus de lettres. On nous dit qu'à cause de la guerre, les gens y meurent de faim. J'aimerais bien envoyer quelque chose à vos enfants, de la marmelade, du fromage, du saucisson… mais il paraît que c'est interdit. On dit que la poste confisque nos colis. Pourtant, la poste, quelle bonne invention ! Tenez, par exemple : vous, vous manquez de choses que nous possédons. Eh bien, nous pouvons vous en envoyer sans que cela coûte bien cher. Ou bien [*illisible*] conseiller et aider. Eh oui, répète-t-il, la poste, c'est une bonne chose, une belle invention. Mais de mauvaises gens nous empêchent de nous entendre et de nous entraider.

Il soupire.

— Mais venez donc chez moi vous restaurer un peu… à la fortune du pot, comme on dit.

Nous allions passer à table, je voyais déjà du pain blanc, du beurre, du fromage, du saucisson et une cruche de lait… quand je me suis réveillé.

J'étais furieux. Même dans un rêve, on ne peut pas faire un bon repas d'avant-guerre. Eh bien, tant pis !

Je suis resté éveillé un moment, puis je me suis rendormi. Et voilà que je me déplace de nouveau, je nage, je cours, je m'élève dans les airs à coups d'ailes…

Cette fois, le voyage dure plus longtemps. Je me retrouve dans une contrée où rien ne m'évoque les paysages déjà connus. J'aperçois une mer. Il règne ici une chaleur étouffante. Partout, des gens bizarrement accoutrés… Ils se déplacent sur des charrettes attelées à deux chevaux ou sur des éléphants. Oui, sur des éléphants.

Je demande :

— Quel est ce pays ?
— Les Indes.

Oui, les Indes. Un pays lointain, très chaud et très ancien. Certains disent que c'est un pays sauvage, d'autres protestent et expliquent que c'est parce qu'il est très différent qu'il nous paraît étrange.

Mais voilà qu'un beau vieillard s'approche de moi, il porte une longue barbe grise, il a de bons yeux et le front d'un sage. J'ai l'impression de le connaître, de l'avoir déjà vu.

Mais oui : c'est Rabindranath Tagore, grand poète et philosophe indien. J'ai plus d'une fois contemplé sa photo dans des livres et dans différentes revues.

Et là, comme cela arrive souvent dans les rêves, l'extraordinaire se produit.

Rabindranath Tagore m'invite à visiter son école.

— Vous aussi, vous en avez une, me dit-il. Une de mes élèves, Mlle Esther, a même enseigné chez vous. Y enseigne-t-elle toujours ?
— Oui, toujours.
— C'est bien. Alors, si cela ne vous dérange pas trop, je vous donnerai un livre pour elle. On vient de construire dans notre ville un bureau de poste, un bel immeuble moderne. J'ai écrit une pièce de théâtre sur ce sujet pour mes garçons. Si Mlle Esther veut bien, vos garçons aussi pourraient la jouer. Et je viendrais chez vous lors de sa représentation.
— Ça, c'est impossible, ai-je dit.

Il sourit doucement.

— Vous ne me verrez pas, mais je serai parmi vous. Allez consulter un yogi et vous comprendrez.

Je me suis réveillé de nouveau.

Quelques jours plus tard, nous avons reçu un colis de Copenhague avec du fromage, du saucisson et de la marmelade et Mademoiselle Esther a fait jouer *Le Courrier* pour la Pâque[2].

Deux rêves bien étranges, en effet.

1924-2024 : La Déclaration de Genève des droits de l'enfant a 100 ans

L'année 2024 marque un anniversaire important dans l'histoire des droits de l'enfant. Cent ans en arrière, la Société des Nations adoptait la Déclaration de Genève des droits de l'enfant rédigée par Eglantyne Jebb, fervente défenseure des enfants.

Pour célébrer cet évènement, plusieurs manifestations sont prévues en ville de Genève, auxquelles l'Association suisse des amis du Dr. Korczak est heureuse d'être associée. Le 7 février verra le lancement des activités de commémoration avec une cérémonie organisée par la ville de Genève pour le transfert de la dépouille d'Eglantyne Jebb au cimetière des Rois à Genève. Il s'agit

[2] *Le Courrier* est le titre retenu pour la version polonaise de la pièce de Tagore. L'évocation de la Pâque juive signifie que cette représentation a dû avoir lieu le 1er avril 1942. Il s'agirait donc d'une représentation antérieure à celle du 18 juillet évoquée par Korczak ailleurs dans son *Journal*.

d'un « moment symbolique en vue d'honorer la mémoire d'Eglantyne Jebb et témoigner de l'importance et de la modernité de son engagement. »

Qui était Eglantyne Jebb ?

Eglantyne Jebb est née le 25 août 1876 au Royaume-Uni. Elle faisait partie d'une grande famille avec des parents engagés dans l'aide aux autres. À 19 ans, elle intègre l'Université d'Oxford pour étudier l'histoire, puis décide de devenir institutrice. Dans ses classes, elle constate très vite les profondes inégalités sociales qui règnent dans son pays et dans toute l'Europe. Elle décide alors de quitter l'enseignement pour se lancer dans l'action sociale.

Frappée par la détresse des enfants victimes de la guerre des Balkans puis de la Première Guerre mondiale, elle fonde en 1919, avec sa sœur Dorothy, le « *Save the Children Fund* ». Cette organisation a pour mission de venir en aide aux enfants victimes de guerres, famines, maladies et autres adversités. En outre, au lendemain de la Première Guerre mondiale, elle contribue à une prise de conscience générale sur la nécessité d'une coopération internationale pour la protection de l'enfance.

En 1919, elle s'engage dans l'Union Internationale de Secours aux Enfants (UISE), fondée à Genève par le *Save the Children Fund*, dont elle est l'instigatrice[3], et le Comité International de Secours aux Enfants sous le patronage de la Croix Rouge. Son combat pour les droits de l'enfant aboutit à l'adoption de la Déclaration des droits de Genève de 1924, dont elle est l'autrice.

Que contient la Déclaration des droits de l'enfant, dite Déclaration de Genève de 1924 ?

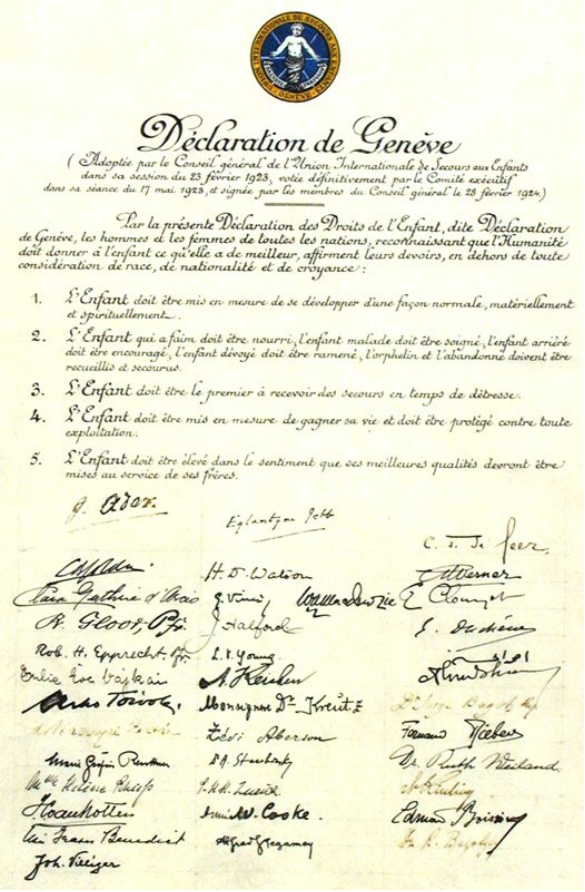

Déclaration de Genève

(Adoptée par le Conseil général de l'Union Internationale de Secours aux Enfants dans sa session du 23 février 1923, votée définitivement par le Comité exécutif dans sa séance du 17 mai 1923, et signée par les membres du Conseil général le 28 février 1924)

Par la présente Déclaration des Droits de l'Enfant, dite Déclaration de Genève, les hommes et les femmes de toutes les nations, reconnaissant que l'Humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur, affirment leurs devoirs, en dehors de toute considération de race, de nationalité et de croyance :

1. L'Enfant doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matériellement et spirituellement.
2. L'Enfant qui a faim doit être nourri, l'enfant malade doit être soigné, l'enfant arriéré doit être encouragé, l'enfant dévoyé doit être ramené, l'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis et secourus.
3. L'Enfant doit être le premier à recevoir des secours en temps de détresse.
4. L'Enfant doit être mis en mesure de gagner sa vie et doit être protégé contre toute exploitation.
5. L'Enfant doit être élevé dans le sentiment que ses meilleures qualités devront être mises au service de ses frères.

La Déclaration de Genève adoptée le 23.02.1923 et signée le 28.02.1924. Les deux premières signatures sont celles de Gustave Ador et d'Eglantyne Jebb.

La Déclaration de Genève constitue le premier instrument international reconnaissant des droits spécifiques aux enfants. Elle stipule dans son préambule que « l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur (…) en dehors de toute considération de race, de nationalité, de croyance ». Cette déclaration est constituée de cinq articles qui visent le développement de l'enfant, son accès aux besoins de base, sa sauvegarde dans des situations de danger, sa protection contre l'exploitation et, enfin, l'épanouissement de ses qualités au profit du bien commun.

Cette déclaration est un grand pas en avant non seulement dans la reconnaissance des enfants comme sujets de droits humains, mais également, dans la mobilisation et la responsabilisation des États pour leur protection. Janusz Korczak, heureux de voir les droits de l'enfant arriver sur la scène internationale, souhaite cependant aller plus loin. Plus qu'une déclaration, c'est une convention à laquelle il aspire, générant de véritables obligations pour les États, et consacrant aux enfants des droits en faveur de leur participation. Nous connaissons son œuvre visionnaire en faveur de l'expression par les enfants de leur opinion et de leurs idées, ainsi que leur implication dans les sujets qui les concernent. Il faudra attendre 1989 pour que cette convention

[3] Qui deviendra en 1946 l'Union internationale de protection de l'enfance (UIPE), avant de disparaître en 1986.

voie le jour, sous l'impulsion de la Pologne, inspirée par les travaux et l'action de J. Korczak.

Comment transmettre aux enfants l'histoire de leurs droits et le sentiment d'en être eux aussi les acteurs ?

Cet anniversaire constitue une formidable opportunité de transmettre aux enfants l'histoire de leurs droits de manière interactive, afin qu'ils se l'approprient et en deviennent acteurs. C'est ainsi que sous l'impulsion des enfants, et avec le précieux soutien de l'Association suisse des amis du Dr. Korczak, l'académie AIDDE (www.aidde.org) s'est lancée dans la production d'un livre sur la fabuleuse histoire des droits de l'enfant. Ce livre invite les enfants de 6 à 12 ans à un voyage au fil des époques de l'histoire. Au cours de ce voyage, ils vont rencontrer des personnages qui ont joué un rôle clé dans la défense des droits de l'enfant et découvrir les instruments adoptés au niveau international en faveur des enfants.

Accompagné par un personnage fictif créé par un jeune de l'AIDDE, le lecteur comprend à travers ce voyage le combat mené au fil du temps pour que la condition des enfants évolue positivement et que les enfants soient enfin considérés comme de véritables sujets de droit. Il prend conscience que cette histoire continue de s'écrire chaque jour et se voit invité à en devenir un des acteurs, aux côtés de nombreuses personnes, enfants et adultes, qui aujourd'hui même mettent leurs talents et leur vie au service des droits de l'enfant.

Le lancement de ce livre auprès des enfants et de toutes les personnes impliquées dans leur éducation, aura lieu au cours du premier trimestre 2024. Il s'inscrit dans la série d'évènements de commémoration des cent ans de la Déclaration de Genève.

Cécile Jeannin

N.B. Pour plus d'information sur le livre, contactez : cecile.jeannin@aidde.org

---

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE AU BÉNIN

*Après l'Inde et le Liban, notre ami Augustin Brutus, fondateur de l'ntercultural Network for Development and Peace (*INDP) *poursuit son périple au Bénin où il s'engage, avec un petit coup de main de notre Association, aux côtés de jeunes entrepreneurs rêvant de contribuer au développement durable, équitable et écologique de leur pays. Augustin nous livre ici un bref compte-rendu de son récent séjour dans ce pays.*

Dès mon arrivée à Cotonou, je pars m'installer à Porto Novo chez l'habitant. Ma première visite est consacrée à la découverte de la ferme Songhai, un modèle pour le pays et le continent. Je fais connaissance d'anciens élèves de Songhai et visite le lieu de leurs projets. Ils ont loué des parcelles de terre en ville, entre les habitations existantes, pour la plupart sans clôtures ni eau ni électricité, pour y développer le maraîchage. Ces jeunes entrepreneurs produisent et vendent des produits sains, sans pesticides et en circuit court. L'un deux transforme une partie de sa production et s'est hasardé à ouvrir deux points de vente. Il jongle sans faire de bénéfices, mais la chaîne qui regroupe les activités de la production à la vente directe se maintient. Je suis agréablement surpris de l'entretien des parcelles et des modes de production ; les résultats sont conséquents. Ces jeunes producteurs sont bien intégrés dans le milieu social et commercial mais ils sont tous surmenés et luttent de front avec la variation et la hausse des prix des semences et des engrais (le rapport qualité-prix étant moyen). Mais la peur de perdre la location des terres (le propriétaire pouvant décider de construire ou de vendre à tout moment) qui les hante et les freine, ne les incite pas à enrichir la terre et à maximiser leurs revenus. Je les trouve attentifs, respectueux et ouverts. Je partage avec eux mes diverses expériences menées dans différents pays sur le plan technique pour rentabiliser, moderniser et valoriser les parcelles cultivées dans le respect de la biodiversité.

De nos discussions émergent la volonté et la nécessité de se regrouper pour partager les connaissances mais aussi pour mettre en commun les outils et réaliser ensemble certaines tâches. Tout cela permettrait une économie de temps, d'énergie et de moyens à réinvestir. L'un d'eux, fondateur d'une ONG locale, se propose de mettre à la disposition d'un regroupement, si cela se faisait, le terrain de son association qu'il n'a pu développer faute de financement.

Ces jeunes entrepreneurs sont volontaires et demandeurs de modèles de production adaptés à leur climat tropical et au mode de vie de leurs communautés villageoises. Les réalisations indiennes leur parlent. En effet, elles peuvent s'accommoder plus facilement chez eux du fait des similitudes sur le plan socio-culturel et du climat. Le matériel agricole pourrait être moins complexe, moins cher et surtout plus facilement réparable en cas de panne. Je constate leurs souhaits à défaut de pouvoir répondre positivement sur le champ. Ce premier séjour s'apparentant à un voyage d'étude m'a permis de comprendre les réalités environnementales, économiques et socio-culturelles et de prendre en considération la soif et l'ouverture de ces jeunes à vouloir se former, s'auto-employer et s'ancrer dans leurs territoires et communautés sans recourir (pour l'instant) à l'exode vers les villes ou à la migration vers des pays lointains. Cette volonté et ce positionnement coïncident avec le souhait du gouvernement de vouloir produire et transformer au Bénin même, par les Béninois, les produits de première nécessité. Il faudra saisir ces opportunités, répondre à l'attente et aux besoins des jeunes générations désireuses de s'impliquer dans des projets concrets. Cela ne pourrait que réussir, puisque nous associons les jeunes, comme le faisait le Dr Korczak, dans la construction des projets pour que soient mis en pratique les droits élémentaires comme celui de la santé, de l'éducation, du travail et de l'alimentation.

Je proposerai donc, lors d'un prochain séjour d'un mois, de construire avec ces jeunes entrepreneurs et avec des ressources locales, un projet maraicher modèle dans le cadre d'une ferme intégrée. Celui-ci proposerait une formation théorique et pratique pour les jeunes qui travailleront sur la ferme, des activités agricoles en rationalisant et en modernisant certaines pratiques, et des apports indiens et européens qui font défaut (contenu de formations, machines-outils, techniques agricoles). Cette ferme modèle béninoise, s'ajouterait ainsi au jardin potager pédagogique que nous avons mis en place au Liban, sur le modèle des Green Clubs d'INDP. Au-delà des discours, nous pourrions ainsi proposer des modèles de projets aux jeunes citoyens conscients de ce qui est en jeu pour leur avenir et à la recherche de solutions.

Augustin Brutus Jaykumar

À lire ou à écouter

Droits de l'enfant, chaud devant !

Un sympathique CD sur les droits de l'enfant

Présenté au salon du livre de Montreuil en décembre dernier, *Droits de l'enfant, chaud devant!* est une "vraie-fausse émission de radio" d'Elsa Valentin, éditée par "Trois Petits Points", maison de littérature sonore pour la jeunesse, en collaboration avec Dulala, une association spécialisée dans l'éducation en contexte multilingue. Enregistré avec des enfants dans 21 langues du monde entier, ce CD est une mine d'informations sur les droits de l'enfant présentées de manière ludique et donc accessible à tous. Cerise sur le gâteau : Janusz Korczak y est mis en avant !

Pour en savoir plus ou commander : https://www.troispetitspoints.audio/nos-livres-audio/

Ce chemin qui n'a pas de nom

Un récit graphique écrit par Claire Audhuy et illustré par Maxime Garcia, éd. Rodéo d'Âme, 190 pages, 2023, ISBN 979-10-91045-18-6

Ce chemin qui n'a pas de nom raconte, en soixante chapitres et autant de dessins, l'histoire poignante d'un jeune adolescent lancé sur les routes de l'exil. D'Afghanistan en France en passant par de multiples frontières, Deedar découvre les angoisses d'un voyage que les passeurs et gardes-frontières ont transformé en un jeu cynique et cruel. Récit épique, sensible et poétique, ce voyage initiatique de Deedar le conduira à la rencontre de l'adulte qui est en lui. Avant-goût : *"Je m'appelle Deedar, j'ai quinze ans et des routes, j'ai quinze ans et des vies. Je suis un lion, je suis un prince. Je marcherai jusqu'à ce que j'arrive à Paris."*

PERSPECTIVES

Janusz Korczak : l'autorité de l'enfant, par Lydia Waleryczak

La revue *Perspectives*, organe de la Commission latine pour l'éducation sociale, publie dans sa livraison N° 18 de décembre 2023 un excellent survol de la pédagogie korczakienne. Extrait :

Korczak comprit que pour changer la société, il fallait agir auprès des enfants, non seulement s'occuper des plus vulnérables, mais aussi les accompagner dans leur développement, les sensibiliser à leurs responsabilités ainsi qu'à leurs droits, quand bien même ces derniers n'étaient pas encore reconnus. Il se rapprocha de la fondation « Aide aux orphelins » à Varsovie et œuvra notamment à la création d'un orphelinat à la pointe de la modernité. Épaulé par Stefania Wilczyńska, il en prit la direction avec une conviction profonde : « L'enfant n'est pas un être humain en devenir, il en est un à part entière et, à ce titre, il a le droit au respect ».

On peut se procurer cet article auprès de de notre secrétariat ou auprès de :
https://www.integras.ch/fr/association/commissions/commission-latine-education-sociale

C'est ma juge. Souvenirs majeurs d'une juge des mineurs

Une plongée dans le monde de la vulnérabilité des enfants par Fabienne Proz Jeanneret, une ancienne juge de la protection d'enfant, puis juge pénale des mineurs à Genève. Éd. Slatkine, 182 pages, 2023, ISBN 978-2-8321-1245-8

Qu'elles sont touchantes ces pages sur les aléas et les douleurs de l'enfance ! Quelle belle sensibilité on y trouve, et quel engagement personnel de la part de cette magistrate qui porta haut les valeurs de sa profession pendant près de trente ans et qui, aujourd'hui, nous révèle par petites touches les difficultés, les drames, les dangers parfois, mais aussi les gratifications et les moments de bonheur vécus auprès de tant de familles en questionnement et en souffrance. En une quinzaine de vignettes, on découvre ces familles marquées par des deuils, des conflits, des difficultés socio-économiques, des addictions ou d'autres dysfonctionnements mettant en péril le développement de leurs enfants. On voit comment, s'appuyant sur les services de protection de l'enfance, la police, l'hôpital, les experts psychiatres et toutes les ressources possibles du réseau social, la juge s'efforce de trouver les justes mesures propres à servir l'intérêt supérieur des enfants. Ici un appui éducatif suffira, là un placement en foyer de longue durée est inévitable, là une peine de privation de liberté pour un adolescent délinquant va l'aider à sortir du cercle vicieux de la violence et à se restructurer. Au fil des pages, voici Romuald, Grégory, Lola,

Amanda, Adel et Guillaume. Leurs histoires sont toutes singulières, leur devenir incertain. Mais ils ont en commun d'avoir rencontré une juge qui est plus que cela : une formidable, ardente et chaleureuse défenderesse de leurs droits. Chapeau, Madame la juge !

Elsa Saladin : quand Korczak revit par le théâtre

Elsa Saladin

Dans le cadre de notre assemblée générale, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir le 28 novembre dernier, dans les locaux du Cerf-Volant, la comédienne et metteuse en scène Elsa Saladin, fondatrice de la compagnie de théâtre parisienne *Etoile et Compagnie*. Cette compagnie propose depuis plus de dix ans une démarche d'éducation populaire par le théâtre dont Korczak est un des piliers. Elsa nous a parlé de sa découverte de Korczak - un vrai coup de cœur - et expliqué comment, depuis plus de dix ans, elle fait vivre Korczak par le théâtre, que ce soit sur scène, dans les écoles et les centres de loisirs, ou encore dans le cadre de festivals. *Le Roi Mathias 1er* et *Comment aimer un enfant*, de Korczak, et *Le Journal de Blumka*, d'Iwona Chmielewska, ont servi et servent toujours de supports à ces activités à la fois culturelles et pédagogiques. Sous le titre de *Madame Stefa et le tribunal des enfants,* un spectacle interactif[4] permet de découvrir le Tribunal des enfants conçu par Korczak pour mettre dans les mains des enfants eux-mêmes la gestion de la justice les concernant. Elsa y campe le personnage de Stefa Wilczyńska, co-directrice avec Korczak de l'orphelinat Dom Sierot. En devenant juges à leur tour, les élèves de classes primaires font l'expérience de cas concrets d'injustices ou d'infractions sur lesquels ils doivent réfléchir et se prononcer. Profitant de son invitation à Genève, Elsa a animé cette activité dans 5 classes de deux écoles privées du canton. Et comme elle ne manque ni d'imagination ni de dynamisme, elle est en train, à Paris, de monter une pièce écrite par Eric Zanettacci. Cette pièce évoque la rencontre de Korczak avec Itzchak Belfer, un jeune garçon qu'il accueillit dans son orphelinat et qui, miraculeusement, échappa à la Shoah et s'établit ensuite en Israël où il devint un peintre et un sculpteur renommé. Belfer témoigna toute sa vie (il mourut en 2021 à l'âge de 98 ans) de son expérience auprès du Vieux Docteur, expérience à laquelle il consacra une part importante de son oeuvre artistique.

Christophe Moullé

Bienvenue au président de l'Association française Janusz Korczak

M. Christophe Moullé, venu tout exprès de Paris pour assister à notre assemblée générale, a présenté la situation de l'Association française Korczak qu'il préside depuis peu et donné un aperçu de ses efforts de réorganisation. Homme de terrain - il est animateur jeunesse à Issy-les-Moulineaux et connaît bien les problématiques des enfants marginalisés ou en décrochage - il a intégré Korczak dans le paysage de ses activités sociopédagogiques, notamment un atelier-théâtre Janusz Korczak où la parole de l'enfant et sa participation prennent tout leur sens. Nous avons été très heureux de ce rapprochement avec l'Association française et son nouveau président à qui nous souhaitons plein succès et avec qui nous avons convenu d'essayer de créer entre nos deux associations davantage de synergies.

[4] Texte d'Aude Macé, d'après les textes de Janusz Korczak, sur une idée originale d'Eglal Errera

La Bâtie des enfants : un bilan très positif

Dans un sympathique partenariat avec la Ville de Genève, notre Association soutient depuis 3 ans les activités de la Bâtie des enfants, un lieu de rencontres et d'activités ouvert à toutes les familles dans un souci de cohésion, de solidarité et de promotion de la culture. Nous sommes enchantés de constater qu'en 2023 la fréquentation de ce lieu a pratiquement doublé par rapport à l'édition de 2022. Près de 3500 personnes différentes ont participé à des activités durant la saison estivale, avec des enfants d'âges divers et de tous milieux. Le public semble revenir régulièrement, ce qui indique que les animations sont appréciées et que le lieu ravit les enfants et les familles. Par ailleurs, d'utiles efforts ont été faits pour que l'existence de la Bâtie des enfants soit portée à la connaissance de tous avec un programme traduit en six langues (anglais, espagnol, portugais, albanais, ukrainien, arabe) et des flyers distribués dans les écoles et les crèches de la Ville, à l'Hospice général et dans les Espaces enfants-parents (Saint-Gervais, Camarada, La Récréation, La Voltige, Fleur de Seul et Cerf-Volant). Autre sujet de satisfaction : l'élaboration d'un programme d'hiver, tous les samedis et dimanches du mois de février, dont on découvrira le programme ici. Bravo à la Ville, et vive la Bâtie des enfants !

Activités à la Bâtie des enfants (photo E. Bayart)

INVITATION

L'Association suisse des Amis du Dr Janusz Korczak,
en partenariat avec la Fondation Convergences,
a le plaisir de vous inviter à la conférence exceptionnelle que prononcera le

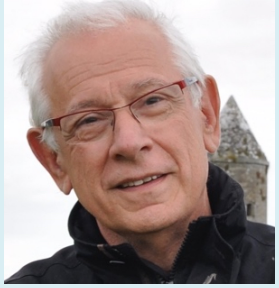

Professeur Philippe Meirieu

sous le titre :

« Qu'est-ce qu'un enfant ?
Korczak, les enfants en souffrance et les droits de l'enfant. »

Jeudi 25 avril 2024, 18h30
Maison de l'Enfance et de l'Adolescence
26, Bd de la Cluse
1205 Genève

Entrée libre